

Code de conduite pour les moniteurs certifiés pour Pagaie Canada

En tant que moniteur, vous avez des responsabilités précises vis-à-vis de vos étudiants, l'environnement et Pagaie Canada. Ce document les décrit.

Responsabilités envers les étudiants

1. Les moniteurs membres doivent respecter les droits, la dignité et l'importance de chaque personne et leur droit ultime à l'auto-détermination. Spécifiquement, les moniteurs doivent traiter chacun de manière égalitaire, dans le contexte de l'activité qu'il mène, sans regard pour le sexe, l'origine ethnique, la religion ou les affiliations politiques.
2. Les moniteurs membres ont, autant que possible et dans la limite de leur contrôle, la responsabilité d'assurer la sécurité des participants avec qui ils travaillent.
 - Tout doit être mis en place pour assurer un environnement d'apprentissage sécuritaire, incluant l'application *des politiques sure les substances intoxicantes* de Pagaie Canada.
 - L'entraînement et sa mise en œuvre devraient correspondre aux pratiques de typiques et approuvées du sport de pagaie en question
 - L'activité offerte devrait convenir à l'âge, l'expérience et l'habileté de chaque participant.
 - Une étape de préparation avant l'activité devrait toujours avoir lieu et les participants devraient toujours être informés de leur propre responsabilités quant à la sécurité du groupe et de tout un chacun.
3. Les moniteurs membres ont la responsabilité additionnelle de préserver la vie privée de chaque participant et ce en protégeant leurs informations personnelles, le tout en accord avec *des politiques sure les substances intoxicantes* de Pagaie Canada

Responsabilités liées à la protection de l'environnement

4. Les moniteurs membres de Pagaie Canada doivent, lorsqu'ils guident des activités, se conformer aux principes « [Sans trace](#) » :
 - Planifier à l'avance afin de minimiser l'impact sur les berges lors de mise à l'eau, portage, repérage et sortie.
 - Se déplacer et camper sur des surfaces durables
 - Séparer les déchets recyclables, compostables ou non
 - Laisser sur place ce que l'on trouve
 - Minimiser l'impact des feux de camp
 - Respecter la flore et la faune sauvage
 - Penser au bien-être des autres visiteurs

Responsabilités envers Pagaie Canada

5. Les moniteurs membres doivent connaître et appliquer tous les règlements, normes et politiques de Pagaie Canada
6. Pagaie Canada aspire à offrir un enseignement à jour, uniforme et de la plus haute qualité. Pour cette raison, il est du devoir de chaque moniteur membre de connaître les nouvelles techniques et modifications récentes pour pouvoir les transmettre aux participants. Manquer à cette dernière responsabilité serait injuste envers le public et les autres membres.

Dernière mise à jour en mai 2011 par le Safety Committee